

1 Jour 6 Heures

## Formation Autorisation d'intervention à proximité des réseaux /

Réf : Arrêté du 22 décembre 2015

<b>Public concerné</b>	<b>Objectifs</b>
<p><b>Concepteurs</b> : responsable de projet chargés d'effectuer les DT, d'analyser leurs réponses, de procéder ou faire procéder à des IC sur les réseaux situés au droit des travaux, ..., et d'assurer le suivi ou le contrôle de l'exécution des travaux.</p> <p><b>Encadrants</b> : exécutant de travaux et chargés d'encadrer les chantiers de travaux.</p> <p><b>Opérateurs</b> : exécutant de travaux chargés de conduire des engins de chantier, Personnels chargés d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT / DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux</li> <li>- Prévenir les risques d'accidents et assurer la sécurité d'un chantier en amont du démarrage (réglementation DT-DICT du Ministère chargé de l'Environnement).</li> <li>- Acquérir les compétences pour l'intervention à proximité des réseaux</li> <li>- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM</li> </ul>
<b>Pré-requis</b>	<b>Programme</b>
<p>Compréhension orale et écrite de la langue française. Être apte à se présenter à l'examen QCM AIPR connaissances des réseaux</p>	<p>la nouvelle réforme de 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>/ Procédures pour le responsable de projet avant les chantier <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet</li> <li>• Analyse des réponses</li> <li>• Réalisation des investigations complémentaires</li> <li>• Clauses dans les marchés et DCE</li> <li>• Marquage – Piquetage</li> <li>• Compétences des personnels</li> <li>• Cartographie</li> </ul> </li> <li>/ Procédures pour les exécutants avant les chantiers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure DT-DICT</li> <li>• Guide technique: présentation et mode d'emploi</li> <li>• Lecture des indices et affleurants</li> <li>• Travaux sans tranchée</li> </ul> </li> <li>/ Procédures au cours du chantier <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêts de chantier : cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaire de constat contradictoire</li> <li>• Dommages : responsabilités, formulaire de constat de dommage</li> <li>• Opérations sur chantier</li> <li>• Cas particulier des travaux urgents</li> </ul> </li> <li>/ Passage du QCM AIPR « concepteur » ou « encadrant » ou « opérateur »</li> </ul>
<b>Matériel pédagogique</b>	
<p>support de formation via visio-conférence + photos et vidéos de situations QCM via outil de Quizz</p>	
<b>Matériel pédagogique</b>	
<p>support de formation via visio-conférence + photos et vidéos de situations QCM via outil de Quizz</p>	

For' Concept Management SARL au capital de 3000€.  
11 Rue de l'Hermine 77 600 Bussy-St-Georges  
APE/NAF 7490B - N° TVA FR32808278535 | Organisme de formation  
Mail : [contact@forconcept.fr](mailto:contact@forconcept.fr) | site : [www.forconcept.fr](http://www.forconcept.fr)

**FOR'CONCEPT**  
Management

1 Jour 6 Heures

## Formation Autorisation d'intervention à proximité des réseaux /

Réf : Arrêté du 22 décembre 2015



+400 stagiaires  
depuis 2019



100% de sessions maintenues



100% avis à chaud



97% stagiaires approuvent  
l'enseignement du formateur



94% taux d'obtention  
premier examen

### Informations

#### Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés tout au long de la session de formation

#### Modalités d'accès

Prise de renseignements via le formulaire en bas de page ou contact par mail ou téléphone

#### Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 48h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet / voir le planning des formations).  
Le dossier sera validé après le retour de la convention signée.  
Une convocation sera envoyée avant le début de la formation.

#### Méthodes mobilisées

En présentiel

#### Formalisation à l'issue de la formation

Certificat de stage et avis après la formation

#### Nombre de participants

Jusqu'à 12 en intra-entreprise ou inter-entreprise

#### Accessibilité

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

#### Tarif

Merci de nous contacter.

#### Financements

Fonds propres - OPCO - CPF - Pôle emploi ou autres

#### Informations

L'action de formation ne se valide pas par bloc de compétences.

Equivalence : aucune

Passerelle : aucune

Suite de parcours : opérateur > encadrant > concepteur.

Débouchés ou population concernée : Conducteur travaux / chef de chantier / chef d'équipe / chef de projet

For' Concept Management SARL au capital de 3000€.  
11 Rue de l'Herminette 77 600 Bussy-St-Georges  
APE/NAF 7490B - N° TVA FR32808278535 | Organisme de formation  
Mail : [contact@forconcept.fr](mailto:contact@forconcept.fr) | site : [www.forconcept.fr](http://www.forconcept.fr)

**FOR' CONCEPT**  
Management